

GUIDE DES ÉTUDIANTS ERASMUS

Faculté de Médecine LYON SUD

Année universitaire 2025 / 2026



Bureau des Relations Internationales

Aïcha BELGAID - Coordinatrice pour la mobilité internationale entrante

E-mail: relations-internationales.lyon-sud@univ-lyon1.fr

aicha.belgaid@univ-lyon1.fr

Tél. : +33 (0)4 26 23 59 7

Site : <https://lyon-sud.univ-lyon1.fr/international/venir-a-lyon-sud>

SOMMAIRE

• UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD LYON 1	3
• VENIR POUR UNE MOBILITÉ D'ÉTUDE	4
• CATALOGUE DES COURS	5
• COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE	8
• STAGES HOSPITALIERS	10
• CALENDRIER DES STAGES	11
• LISTE DES STAGES	12
• INFORMATIONS PRATIQUES	14
• DOSSIER DE CANDIDATURE	16
• INSCRIPTION ET ARRIVÉE À LYON	17
• ANNEXES	19

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

DEUX FACULTÉS DE MÉDECINE

L'université Claude Bernard Lyon 1 est particulièrement reconnue en France dans les domaines de la Sciences, des Technologies et de la Santé. Elle propose des formations de santé de qualité, notamment en médecine, répartie sur deux facultés : Lyon-Est et Lyon-Sud. Il s'agit de la meilleure université française de médecine en 2025.

CAMPUS LYON-SUD

La Faculté de Médecine Lyon-Sud se situe dans la ville de Pierre-Bénite, au sud de Lyon, et fait partie du groupe hospitalier Lyon-Sud.

Accès : Métro B - Arrêt Saint-Genis-Laval
Hôpital Lyon Sud



Bibliothèque universitaire Lyon Sud
<https://portaildoc.univ-lyon1.fr/bibliotheques/bibliotheques-de-sante/bu-lyon-sud>



Faculté de Médecine Lyon Sud
<https://lyon-sud.univ-lyon1.fr/faculte>



Service de restauration universitaire CROUS
<https://www.crous-lyon.fr/restaurant/cafeteria-lyon-sud/>

VENIR POUR UNE MOBILITE ETUDE

Les étudiants venant à la Faculté de Médecine Lyon-Sud doivent être nominés par leur université d'origine dans le cadre d'un accord de coopération bilatéral. Les étudiants auront accès aux enseignements de 4ème et 5ème année (DFASM1 et DFASM2) et pourront effectuer des stages pratiques cliniques dans les services hospitaliers.

COURS THEORIQUES

Les étudiants peuvent assister à des cours de **4ème année** (DFASM1) et/ou **5ème année** (DFASM2). **Les cours sont enseignés en Français** et ont lieu à la fois dans les amphithéâtres et les salles de la Faculté mais aussi en e-learning.

La présence en cours n'est pas obligatoire mais conseillée pour les étudiants qui souhaitent perfectionner leur français.

 Il est possible de prendre des cours à la fois de 4ème et 5ème année. Toutefois, au second semestre, des stages d'une année peuvent se superposer avec les cours de l'autre année (voir P11).

Des cours de Français Langue Étrangère sont proposés pour les étudiants et valent **3 ECTS** (voir P10 et 11).



Cours magistral en amphithéâtre

<https://lyon-sud.univ-lyon1.fr/formation/medecine/2eme-cycle>

DÉROULEMENT DES EXAMENS ET MODALITÉS DE VALIDATION

Les examens durent entre 30 minutes et 1h30 selon la spécialité et se déroulent sur tablettes. Les dictionnaires de langues sont autorisés pendant les examens pour les étudiants ERASMUS.

Il existe deux types d'examens :

- Le Contrôle Continu (CC) : non obligatoire
- Le Contrôle Terminal (CT) : obligatoire pour valider la spécialité

La faculté ne prend en compte la note du Contrôle Continu (CC) que si elle est supérieure à celle du Contrôle terminal (CT) et permet de l'augmenter

Rappel : aucun examen oral ne sera organisé et pris en compte dans la validation de l'année

CATALOGUE DES COURS

SEMESTRE 1 : Septembre à Décembre 2025

- Examens en Décembre 2025
- Rattrapages en Juin / Juillet 2026

DFASM 1 - 4ÈME ANNÉE DES ÉTUDES MÉDICALES

Unité d'enseignement	Cours Magistraux	ECTS
UROLOGIE	10h d'ED (présentation cas Clinique par groupe)	3
NEUROLOGIE	37h (16h e-learning+ 21h en Amphi)	2
MÉDECINE PHYSIQUE ET RÉADAPTATION	6h (2h e-learning + 4h en Amphi)	1
SANTÉ PUBLIQUE	12h (6h e-learning + 6h en Amphi)	1
MÉDECINE DU TRAVAIL	10h (5h e-learning + 5h en Amphi)	1
MÉDECINE LÉGALE	12h (4h e-learning + 8h en Amphi)	2

DFASM 2 - 5ÈME ANNÉE DES ÉTUDES MÉDICALES

Unité d'enseignement	Cours Magistraux	ECTS
DERMATOLOGIE	18h (9h e-learning + 9h en Amphi)	3
GÉRIATRIE	12h (6h e-learning + 6h en Amphi)	3
HEMATOLOGIE	20h (8h e-learning + 12h en Amphi)	3
URGENCES	60h (32h e-learning + 28h en Amphi)	7

SEMESTRE 2 : Janvier à Mai 2026

- Examens en Mai 2026
- Rattrapages en Juin / Juillet 2026

DFASM 1 - 4ÈME ANNÉE DES ÉTUDES MÉDICALES

Unité d'enseignement	Cours Magistraux	ECTS
CARDIOLOGIE	38h (18h e-learning + 20h en Amphi)	4
PENUMOLOGIE	24h en Amphi	3
CANCÉROLOGIE	14h (6h e-learning + 8h en Amphi)	1
SOINS PALLIATIFS	20h (10h e-learning + 10h en Amphi)	2
OPHTALMOLOGIE	22h (10h e-learning + 12h en Amphi)	2
OTORHINOLARYNGOLOGIE	14h (8h e-learning + 6h en Amphi)	2
CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE	8h (4h e-learning + 4h en Amphi)	1
RHUMATOLOGIE	22h (10h e-learning + 12h en Amphi)	2
ORTHOPÉDIE	14h (8h e-learning + 6h en Amphi)	2

DFASM 2 - 5ÈME ANNÉE DES ÉTUDES MÉDICALES

Unité d'enseignement	Cours Magistraux	ECTS
NEPHROLOGIE	30h (15h e-learning + 15h en Amphi)	5
BON USAGES DES MÉDICAMENTS	46h (26h e-learning + 20h en Amphi)	7
MÉDECINE INTERNE	26h (14h e-learning + 12h en Amphi)	3
IMMUNO-ALLERGOLOGIE	10h (5h e-learning + 5h en Amphi)	2

À L'ANNÉE : Septembre 2025 à Mai 2026

- Examens Contrôle Continu (CC) en Décembre 2025
- Examens Contrôle Terminal (CT) en Mai 2026
- Rattrapages en Juin / Juillet 2026

DFASM 1 - 4ÈME ANNÉE DES ÉTUDES MÉDICALES

Unité d'enseignement	Cours Magistraux	ECTS
GYNÉCOLOGIE	66h (32h e-learning + 34h en Amphi)	8
HEPATO-GASTRO-ENTEROLOGIE	42h (20h e-learning + 22h en Amphi)	5
PSYCHIATRIE	50h (26h e-learning + 24h en Amphi)	6

DFASM 2 - 5ÈME ANNÉE DES ÉTUDES MÉDICALES

Unité d'enseignement	Cours Magistraux	ECTS
MALADIES INFECTIEUSES	62h (24h e-learning + 38h en Amphi)	6
PÉDIATRIE	68h (34h e-learning + 34h en Amphi)	9

Les étudiants ERASMUS peuvent choisir **choisir les cours de leur choix parmi les matières de 4ème et de 5ème année**. Toutefois, au second semestre, des stages d'une année peuvent se superposer avec les cours de l'autre année (voir P11). **Nous vous conseillons de bien prendre en compte les périodes de stages (voir P12) selon les cours que vous choisirez.** Les étudiants venant au second semestre peuvent également s'inscrire à des cours à l'année.

Les Contrôles Continus (CC) sont facultatifs : la faculté ne prend en compte la note du CC que si elle est supérieure à celle du Contrôle Terminal et permet de l'augmenter.

COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE)

2025 / 2026

Les étudiants étrangers participant au programme ERASMUS ou inscrits en 2e cycle à l'université Claude Bernard Lyon 1 ont la possibilité de suivre gratuitement 30 heures de cours de français au semestre 1 et 30 heures au semestre 2, à condition que leur emploi du temps soit compatible avec le planning de cours proposé et sous réserve de place disponible.

Les cours sont validés par un contrôle continu. L'étudiant doit obtenir une note minimale de 10/20 pour avoir une attestation et valider **3 ECTS**.

Les cours sont proposés du niveau B1 à C1. Ils visent une intégration rapide à la vie quotidienne en France, à l'université, ainsi qu'à l'hôpital pour effectuer les stages hospitaliers.

NB : Les cours ont lieu à la faculté Lyon-Est mais ils sont ouverts aux étudiants de Lyon-Est et de Lyon-Sud.

SEMESTRE 1

Deux formules de cours sont proposées:

- **Première formule : Stages intensifs de 30h**

Cours tous les jours du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 16h à la faculté de médecine de Rockefeller (Lyon-Est) :

STAGE 1 : du 25 au 29 août 2025

STAGE 2 : du 01 au 05 septembre 2025

- **Seconde formule : Cours semestriels de 30h**

3h de cours une fois par semaine pendant une durée de 10 semaines à la faculté de médecine de Rockefeller (Lyon-Est) du jeudi 18 septembre au jeudi 27 novembre 2025 :

GROUPE 1 : de 13h à 16h

GROUPE 2 : de 16h à 19h

Si nécessaire, un 3e groupe pourra ouvrir un soir de la semaine.

SEMESTRE 2

Cours semestriels de 30h le jeudi après-midi (voir formule 2 ci-dessus) du 15 janvier au 26 mars 2026.

Pour les étudiants arrivant tardivement, cours semestriels de 30h le lundi après-midi de 14h à 17h du 03 mars au 05 mai 2026.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION AU COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Merci d'envoyer les informations requises à l'adresse e-mail suivant:

inscription.fle@univ-lyon1.fr

- **SEMESTRE 1** : inscription à partir du **01 juin 2025** jusqu'au début des cours (interruption des inscriptions de mi-juillet à mi-août)
- **SEMESTRE 2** : inscription à partir du **01 décembre 2025** jusqu'au début des cours (interruption des inscriptions de mi-décembre à début janvier)

Toutes les informations à envoyer sont les suivantes:

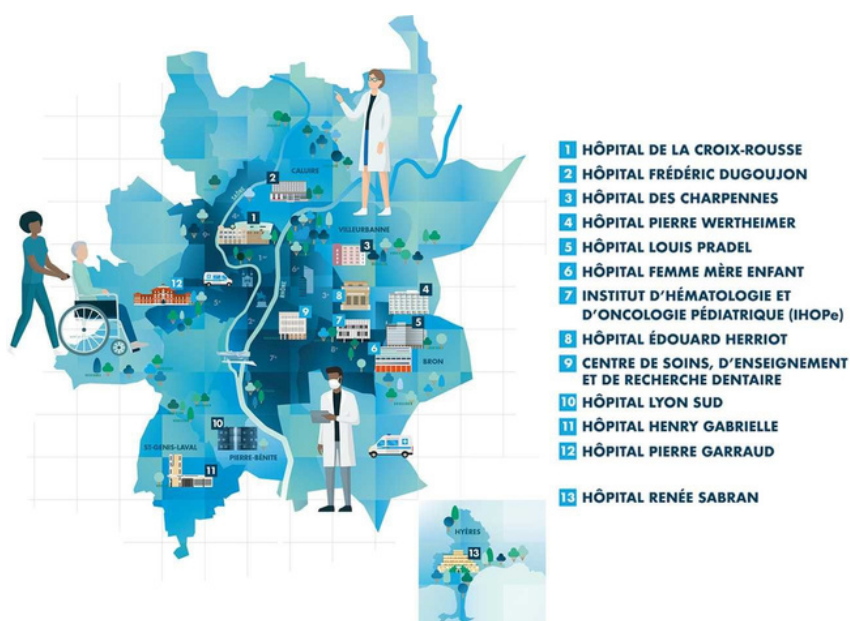
- Nom / prénom
- Université d'origine
- Domaine d'inscription à Lyon 1 (médecine / pharmacie / ...)
- Nombre d'heures ou d'années d'étude du français
- Diplôme ou certificat de français ou résultat au TCF (oui/non)
- Niveau de français à l'oral / niveau à l'écrit*
- Groupe choisi
- Date d'arrivée à Lyon (même approximative)

* Si vous ne connaissez pas votre niveau selon la grille de compétences du Conseil de l'Europe, vous pouvez utiliser le site d'autoévaluation Europass : <http://europass.cedefop.europa.eu/fr/resources/european-language-levels-cefr>



STAGES HOSPITALIERS

L'Université Claude Bernard Lyon 1 offre à ses étudiants la possibilité de faire des stages au sein des **Hospices Civils de Lyon** comptant **13 hôpitaux publics**.



- Les étudiants venant à la Faculté de Médecine Lyon-Sud pour une mobilité d'étude peuvent effectuer des stages à plein temps de **trois semaines** dans différents services hospitaliers (voir Liste des stages P?).
- La Faculté donne **5 ECTS** par stage effectué et validé par le service hospitalier durant l'année.
- Les étudiants doivent au préalable indiquer leur choix de spécialités dans la **limite de 7 vœux** (pour l'étudiant restant à l'année).
- Les étudiants doivent **choisir un groupe de stage relié à la promotion de 4ème ou de 5ème année : Groupe 1 (4ème année), Groupe 2 (5ème année). Le calendrier des stages n'est pas le même au second semestre entre les 4ème et 5ème année.**
- Les étudiants du **Groupe 1 (4ème année)**, peuvent choisir des matières de 5ème année mais attention à ne pas choisir de stage pendant la période du 12 janvier au 22 février.
- Les étudiants du **Groupe 2 (5ème année)**, peuvent choisir des matières de 4ème année mais attention à ne pas choisir de stage pendant la période du 23 février au 5 avril.
- Les affectations seront faites dans la limite des places disponibles. Si votre choix n'est plus disponible, une autre affectation vous sera attribuée. Une fois les affectations faites et transmises aux étudiants aucun changement ne pourra être effectué.

CALENDRIER DES STAGES 2025/2026

Groupe 1 / DFASM 1 - 4ème année

08/09/2025 au 28/09/2025
29/09/2025 au 19/10/2025
12/01/2026 au 01/02/2026
02/02/2026 au 22/02/2026
06/04/2026 au 26/04/2026
27/04/2026 au 17/05/2026
08/06/2026 au 28/06/2026

Groupe 2 / DFASM 2 - 5ème année

08/09/2025 au 28/09/2025
29/09/2025 au 19/10/2025
01/12/2025 au 21/12/2025
22/12/2025 au 11/01/2026
23/02/2026 au 15/03/2026
16/03/2026 au 05/04/2026
18/05/2026 au 07/06/2026

LISTE DES STAGES

SPÉCIALITÉ	HÔPITAL
Chirurgie digestive	HÔPITAL EDOUARD HERIOT
Chirurgie endocrinienne et viscérale	HÔPITAL LYON SUD
Chirurgie maxillofaciale	HÔPITAL LYON SUD
Chirurgie ortho, de la main et du membre supérieur	HÔPITAL EDOUARD HERIOT
Chirurgie orthopédique	HÔPITAL LYON SUD
Chirurgie orthopédique	HÔPITAL CROIX-ROUSSE
Chirurgie orthopédique	HÔPITAL EDOUARD HERIOT
Chirurgie orthopédique	HÔPITAL SAINT JOSEPH SAINT LUC
Chirurgie orthopédique pédiatrique	HÔPITAL FEMME MERE ENFANT
Chirurgie uro-viscérale et transplantation de l'enfant	HÔPITAL FEMME MERE ENFANT
Chirurgie vasculaire	HÔPITAL EDOUARD HERIOT
Chirurgie vasculaire et endovasculaire	HÔPITAL LYON SUD
Chirurgie viscérale	HÔPITAL SAINT JOSEPH SAINT LUC
Neurochirurgie (rachis)	HÔPITAL NEUROLOGIQUE - PIERRE WERTHEIMER
Ophtalmologie	HÔPITAL LYON SUD
Ophtalmologie	HÔPITAL EDOUARD HERIOT
ORL	HÔPITAL LYON SUD
ORL	HÔPITAL CROIX-ROUSSE
Urologie	HÔPITAL LYON SUD
Urologie	HÔPITAL SAINT JOSEPH SAINT LUC
CCU (Consultation Cardiologique d'Urgence)	HÔPITAL CARDIOLOGIQUE - LOUIS PRADEL
Centre des brûlés des Lyon	HÔPITAL EDOUARD HERIOT
Déchocage/anesthésie d'urgences	HÔPITAL LYON SUD
Néonatalogie/réanénatal	HÔPITAL CROIX-ROUSSE
Néonatalogie et Soins Intensifs	HÔPITAL LYON SUD
Réa Nord JOUR	HÔPITAL LYON SUD
Réa Sud JOUR	HÔPITAL LYON SUD
SAU-UHCD (JOUR)	HÔPITAL LYON SUD
Unité de Soins Continus	HÔPITAL LYON SUD
Urgences et réanimation pédiatrique	HÔPITAL FEMME MERE ENFANT
USIC	HÔPITAL SAINT JOSEPH SAINT LUC
Allergologie-immunologie	HÔPITAL LYON SUD
Cancérologie (radiothérapie)	HÔPITAL LYON SUD
Cancérologie (soins palliatifs)	HÔPITAL LYON SUD
Cardiologie	HÔPITAL LYON SUD
Cardiologie (USIC+USC)	HÔPITAL CARDIOLOGIQUE - LOUIS PRADEL
Centre d'Evaluation et Diagnostique Autisme, Troubles du Langage, des Apprentissages et de l'Attention (CEDA/CETESLA)	CENTRE HOSPITALIER - LE VINATIER
CRPPE Pathologie professionnelle	HÔPITAL LYON SUD
Département Adolescence et transition - CMP	CENTRE HOSPITALIER - LE VINATIER
Dermatologie	HÔPITAL LYON SUD
Endocrinologie-diabète-nutrition	HÔPITAL LYON SUD

SPÉCIALITÉ	HÔPITAL
Epileptise troubles du sommeil, neuro pédiatrique	HÔPITAL FEMME MERE ENFANT
Gériatrie	HÔPITAL LYON SUD
Gynécologie obstétrique	HÔPITAL FEMME MERE ENFANT
Gynécologie obstétrique - grossesse pathologiques	HÔPITAL LYON SUD
Gynécologie orthogénie	HÔPITAL LYON SUD
Hématologie lymphoïde	HÔPITAL LYON SUD
Hématologie myéloïde	HÔPITAL LYON SUD
Hépat-Gastro-Entéro	HÔPITAL LYON SUD
Hépat-Gastro-Entéro	HÔPITAL SAINT JOSEPH SAINT LUC
Imagerie médicale	HÔPITAL FEMME MERE ENFANT
Immuno-hémato-cancérologie pédiatrique	IHOPE
Labo de génétique et maladies rares	HÔPITAL FEMME MERE ENFANT
Laboratoire d'anatomie et de cytologie pathologique	HÔPITAL LYON SUD
Laboratoire d'immunologie biologique	HÔPITAL LYON SUD
Maladies Infectieuses et Tropicales	HÔPITAL CROIX-ROUSSE
Médecine du sport	HÔPITAL CROIX-ROUSSE
Médecine Interne	HÔPITAL LYON SUD
Médecine Interne	HÔPITAL CROIX-ROUSSE
Médecine Interne	HÔPITAL SAINT JOSEPH SAINT LUC
MRP pédiatrique L'Escale	HÔPITAL FEMME MERE ENFANT
Néphrologie (dialyse)	HÔPITAL LYON SUD
Néphrologie-rhumatologie-dermatologie	HÔPITAL FEMME MERE ENFANT
Neurologie	HÔPITAL NEUROLOGIQUE - PIERRE WERTHEIMER
Neurologie	HÔPITAL SAINT JOSEPH SAINT LUC
Neurologie - troubles du mouvement et pathologies neuromusculaires	HÔPITAL NEUROLOGIQUE - PIERRE WERTHEIMER
Neurologie fonctionnelle et médecine	HÔPITAL LYON SUD
Neurologie pédiatrique	HÔPITAL FEMME MERE ENFANT
Pédopsychiatrie	HÔPITAL SAINT JEAN DE DIEU
Pédopsychopathologie du développement	HÔPITAL FEMME MERE ENFANT
Pneumo-allergologie pédiatrique	HÔPITAL FEMME MERE ENFANT
Pneumologie	HÔPITAL LYON SUD
Pneumologie	HÔPITAL CROIX-ROUSSE
Pôle Centre Rive gauche HC1 - Psychiatrie adulte	CENTRE HOSPITALIER - LE VINATIER
Psychiatrie adolescents - Unité ULYSSE	HÔPITAL SAINT JEAN DE DIEU
Psychiatrie Adultes	HÔPITAL SAINT JEAN DE DIEU
Psychiatrie Adultes - Pôle sectoriel 69G25	HÔPITAL SAINT JEAN DE DIEU
Radiologie	HÔPITAL LYON SUD
Rééducation fonctionnelle	HÔPITAL LYON SUD - Hôpital Henry Gabrielle
Rhumatologie	HÔPITAL LYON SUD
Service de génétique	HÔPITAL FEMME MERE ENFANT
Médecine du vieillissement	HÔPITAL LYON SUD
Pathologies du Mouvement et Pathologies Neuromusculaire	HÔPITAL NEUROLOGIQUE - PIERRE WERTHEIMER

INFORMATIONS PRATIQUES

LOGEMENT ÉTUDIANTS

Les étudiants inscrits pour une mobilité d'étude peuvent avoir accès à des logements dans les résidences universitaires du CROUS.



Deux campagnes sont prévues dans l'année :

- Début juillet : pour les mobilités au 1er semestre et à l'année
- Début novembre : pour les mobilités au 2ème semestre

Un e-mail vous sera envoyé par la gestionnaire des relations internationales de la Faculté, soyez réactif !

Les places étant limitées, il est recommandé de chercher également par vous-même.

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE LA FACULTÉ : TUTECS

L'association étudiante du TUTECS dispose d'un **Pôle Relations Internationales** qui accueille les étudiants ERASMUS et les intègre au sein de la faculté.

Le Pôle RI attribue en début d'année un tuteur français à chaque étudiant ERASMUS et organise des événements tout au long de l'année.



Journée d'Intégration 2024/2025 avec au programme : goûter au Parc de la Tête d'Or, Chasse au Trésor et visite des lieux emblématiques de Lyon



Excursion à Annecy le 8 février 2025 : découvert de la ville et de la gastronomie régionale avec la dégustation d'une raclette !

Contacter et suivre les activités du TUTACS :



SUAPS (SERVICE UNIVERSITAIRE DES ACTIVITÉS SPORTIVES)

Le **SUAPS (Service Universitaire des Activités Sportives)** propose aux étudiants de tous les domaines de formation de l'Université Claude Bernard Lyon 1 une pratique sportive.

La liste des activités proposées (30 disciplines) est consultable sur le site de l'université :

<https://suaps.univ-lyon1.fr/>

SERVICE DE SANTÉ ÉTUDIANTE

Le **SSE (Service de Santé Etudiant)** a pour mission d'assurer la prévention, la promotion de la santé et le soin des étudiants. Une infirmière et une psychologue sont présentes sur le campus.

Pour en savoir plus : <https://lyon-sud.univ-lyon1.fr/campus/service-de-sante-universitaire>

DOSSIER CANDIDATURE

IMPORTANT : VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT AVOIR ÉTÉ NOMINÉ PAR VOTRE UNIVERSITÉ.

Après la nomination effectuée par l'université d'origine, l'étudiant devra envoyer par e-mail son **DOSSIER DE CANDIDATURE** constitué des documents suivants **AVANT LE 09/06/2025** :

- **Application Form 2025 / 2026**
- Pour les étudiants européens : **Learning Agreement “Studies”** signé par l'étudiant et l'Université d'origine. Nous étudierons ensuite la faisabilité du programme choisi.
- **Attestation de niveau de Français B2** : tout type de justificatif est recevable
- **Fiche de vœux des stages hospitaliers** en précisant bien le choix de groupe : **Groupe 1 (DFASM1 / 4ème année)** ou **Groupe 2 (DFASM 2 / 5ème année)**
- Copie de la **Carte d'Identité** ou du **Passeport**
- Copie de dernier **relevé de notes**
- Formulaire **“Immunization Record”** à faire compléter et signer par votre médecin **AVANT le début de votre mobilité**
- **Attestation de scolarité 2024 / 2025** de l'université d'origine
- **1 photo d'identité** récente sur fond blanc (35mm de large sur 45mm de haut)

Les documents demandés sont accessibles en **annexe** de ce guide et sur le **site de la faculté** : <https://lyon-sud.univ-lyon1.fr/international/venir-a-lyon-sud/etudes>

LE DOSSIER DE CANDIDATURE EST À ENVOYER PAR E-MAIL À L'ADRESSE SUIVANTE : relations-internationales.lyon-sud@univ-lyon1.fr
ou aicha.belgaid@univ-lyon1.fr

INSCRIPTION ET ARRIVÉE À FACULTÉ DE MÉDECINE LYON-SUD

VOTRE ARRIVÉE

Les étudiants ERASMUS sont priés d'arriver pendant la période suivante : du **lundi 25/08/25 au vendredi 08/09/25 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h**. L'accueil des étudiants sera organisé à la Faculté de Médecine Lyon Sud-Charles Mérieux par le **Bureau de Mobilité Internationale (Bâtiment administratif)** située à : 165 Chem. du Petit Revoyet, 69921 Oullins-Pierre-Bénite

Accès à la faculté Lyon Sud :

Métro B : arrêt « St Genis Laval – Hôpital Lyon Sud »

Début des cours et des stages :

8 septembre 2025



INSCRIPTION : DOCUMENTS À FOURNIR À VOTRE ARRIVÉE

- **Dossier d'inscription** à compléter à votre arrivée
- **Attestation de scolarité 2025 /2026** de l'Université d'origine
- **Copie de la carte de sécurité sociale européenne** ou d'une assurance maladie privée (pour les pays hors Europe)
- **Attestation de Responsabilité Civile Européenne** (effective pour vous couvrir pendant vos stages en milieu hospitalier : soit l'étudiant(e) souscrit une assurance dans son pays d'origine soit l'étudiant(e) souscrit une assurance à son arrivée à Lyon (MACSF* gratuit) : <https://www.macsf.fr/>

*Un numéro de téléphone portable français vous sera demandé. Vous trouverez sur ce lien un numéro de téléphone provisoire utile juste pour votre inscription : <https://fr.mytempsms.com/receive-sms-online/france-phone-number.html>

(Pensez à modifier le numéro dès que vous aurez un numéro de téléphone français).

Les étudiants qui ne pourront pas arriver pendant la période d'inscription indiquée (en raison d'un cas de force majeure) sont priés de prévenir le Bureau des Relations Internationales le plus tôt possible : relations-Internationales.Lyon-Sud@univ-lyon1.fr

Il est conseillé d'ouvrir un compte bancaire, notamment pour les étudiants qui logent dans une chambre universitaire du C.R.O.U.S et qui viennent pour l'année entière.





EXCHANGE STUDENT APPLICATION FORM

ACADEMIC YEAR 2025/2026

FIELD OF STUDY: MEDICINE

PHOTO

CHOICE OF LYON 1 MEDECINE FACULTY

☐ LYON SUD ☐ LYON EST

STUDENT'S PERSONAL DATA

Family name:	First name:
Date of birth:	
Sex:	Nationality:
Place of birth:	
Current address:	Permanent address (if different):
Current address is valid until:	
Emergency contact telephone number:	Tel:
Email:	

SENDING INSTITUTION

Name:
Erasmus ID code:
Address:
Institutional Coordinator - Name, telephone, email:
Departmental Coordinator - Name, telephone, email:



LANGUAGE

FRENCH ☐ A1 ☐ A2 ☐ B1 ☐ B2 ☐ C1 ☐ C2

The level B2 is required (please enclose a certificate)

MOBILITY PERIOD AT CLAUDE BERNARD LYON 1 UNIVERSITY

☐ First half-year ☐ Second half-year ☐ Year

Period of study: from to

Duration (in months): Number of expected ECTS credits:

PREVIOUS AND CURRENT STUDY

Year of enrolment at University:

Degree you are currently studying for:

Date of last diploma obtained (before starting university):

Have you already been studying abroad? ☐ Yes ☐ No

If yes, when? At which institution?

RECEIVING INSTITUTION

We hereby acknowledge receipt of the requested documents.

The above-mentioned student is:

- ☐ Provisionally accepted
☐ Not accepted at our institution

Date

Departmental coordinator's signature

Please return the filled-in form together with the other requested documents by regular mail directly to the faculty of your choice: **LYON EST** or **LYON SUD** (see postal address on the website)

<https://www.univ-lyon1.fr/etudiant-international/application-form-erasmus-661367.kjsp?RH=1406653605910&RH=1406653605910&LANGUE=0#.XKyyovLiUk>

**FICHE DE VOEUX DE STAGES HOSPITALIER :
GROUPE 1 / DFASM1 (4ÈME ANNÉE)**

- Indiquer exclusivement un seul vœu par période, **maximum de 7 stages au total**.
- **Attention à ne pas mettre de stage pendant la période d'un cours souhaité.**
- L'ordre des vœux sera respecté **dans la limite des places disponibles**.
- La durée obligatoire pour la validation d'un stage est de **3 SEMAINES A TEMPS PLEIN** pour chaque spécialité. Les périodes de stages ne tiennent pas compte des vacances universitaires, aucune absence ne sera tolérée.

AUCUN CHANGEMENT NE SERA ACCEPTÉ APRÈS LA REMISE DE CE DOCUMENT

08/09/2025 au 28/09/2025	
29/09/2025 au 19/10/2025	
12/01/2026 au 01/02/2026	
02/02/2026 au 22/02/2026	
06/04/2026 au 26/04/2026	
27/04/2026 au 17/05/2026	
08/06/2026 au 28/06/2026	

Nom :

Prénom:

Date :

Signature de l'étudiant:

FICHE DE VŒUX DE STAGES HOSPITALIER :
GROUPE 2 / DFASM2 (5ÈME ANNÉE)

- Indiquer exclusivement un seul vœu par période, **maximum de 7 stages au total**.
- **Attention à ne pas mettre de stage pendant la période d'un cours souhaité.**
- L'ordre des vœux sera respecté **dans la limite des places disponibles**.
- La durée obligatoire pour la validation d'un stage est de **3 SEMAINES A TEMPS PLEIN** pour chaque spécialité. Les périodes de stages ne tiennent pas compte des vacances universitaires, aucune absence ne sera tolérée.

AUCUN CHANGEMENT NE SERA ACCEPTÉ APRÈS LA REMISE DE CE DOCUMENT

08/09/2025 au 28/09/2025	
29/09/2025 au 19/10/2025	
01/12/2025 au 21/12/2025	
22/12/2025 au 11/01/2026	
23/02/2026 au 15/03/2026	
16/03/2026 au 05/04/2026	
18/05/2026 au 07/06/2026	

Nom :

Prénom:

Date :

Signature de l'étudiant:

Higher Education
Learning Agreement for Studies
Contrat pédagogique pour les mobilités d'études

Student's name
Academic Year 2025/2026
Nom de l'étudiant
Année académique 2025/2026

Student <i>Etudiant</i>	Last name(s) <i>Nom</i>	First name(s) <i>Prénom</i>	Date of birth <i>Date de naissance</i>	Nationality¹ <i>Nationalité</i>	Sex <i>[M/F]</i> Sexe <i>[M/F]</i>	Study cycle² <i>Cycle d'études</i>	Field of education³ <i>Domaine d'études</i>
Sending Institution <i>Etablissement d'envoi</i>	Name <i>Nom</i>	Faculty / Department <i>Faculté / Département</i>	Erasmus code⁴ <i>(if applicable)</i> Code Erasmus <i>(si applicable)</i>	Address <i>Adresse</i>	Country <i>Pays</i>	Contact person name⁵; email; phone <i>Nom de la personne contact ; e-mail ; téléphone</i>	
Receiving Institution <i>Etablissement d'accueil</i>	Name <i>Nom</i>	Faculty / Department <i>Faculté / Département</i>	Erasmus code <i>(if applicable)</i> Code Erasmus <i>(si applicable)</i>	Address <i>Adresse</i>	Country <i>Pays</i>	Contact person name; email; phone <i>Nom de la personne contact ; e-mail ; téléphone</i>	
	Université Claude Bernard Lyon 1	Faculté Lyon Sud Charles Mérieux	FLYON01	Faculté de Médecine et de Maïeutique Lyon Sud-165 chemin du Grand Revoynet BP 12 - 69 921 OULLINS Cedex France	FRANCE	Relations-Internationales.Lyon-Sud@univ-lyon1.fr 0426235971	

Before the mobility / Avant la mobilité

Study Programme at the Receiving Institution <i>Programme d'études dans l'établissement d'accueil</i>				
Planned period of the mobility : from [month/year]..... to [month/year]..... <i>Période de mobilité prévue : de [mois/année]..... à [mois/année].....</i>				
Table A Before the mobility Tableau A Avant la mobilité	Component code <i>(if any)</i> Code de la composante pédagogique <i>(si existant)</i>	Component title at the Receiving Institution <i>(as indicated in the course catalogue⁷)</i> Intitulé de la composante pédagogique dans l'établissement d'accueil <i>(tel qu'indiqué dans le catalogue de cours)</i>	Semester <i>[e.g. autumn/spring; term]</i> Semestre : 1^{er}/2^e <i>ou</i> trimestre	Number of ECTS credits (or equivalent)⁸ to be awarded by the Receiving Institution upon successful completion Nombre de crédits ECTS attribués par l'établissement d'accueil, après validation de la composante
				Total : ...
Web link to the course catalogue at the Receiving Institution describing the learning outcomes: [web link to the relevant information] Lien web vers le catalogue de cours de l'établissement d'accueil sur lequel figurent les résultats d'apprentissage : [lien]				

The level of language competence ⁹ in _____ [indicate here the main language of instruction] that the student already has or agrees to acquire by the start of the study period is : Le niveau de compétence linguistique en _____ [indiquer ici la principale langue d'enseignement] que l'étudiant possède ou s'engage à acquérir avant le début de la période de mobilité est : A1 ☐ A2 ☐ B1 ☐ B2 ☐ C1 ☐ C2 ☐ Native speaker/locuteur natif ☐

Higher Education
Learning Agreement for Studies
Contrat pédagogique pour les mobilités d'études

Student's name
Academic Year 2025/2026
Nom de l'étudiant
Année académique 2025/2026

Recognition at the Sending Institution <i>Reconnaissance dans l'établissement d'envoi</i>				
Table B Before the mobility Tableau B Avant la mobilité	Component code (if any) <i>Code de la composante pédagogique (si existant)</i>	Component title at the Sending Institution (as indicated in the course catalogue) <i>Intitulé de la composante pédagogique dans l'établissement d'envoi</i> (tel qu'indiqué dans le catalogue de cours)	Semester [e.g. autumn/spring; term] <i>Semestre : 1^{er}/2^e ou trimestre</i>	Number of ECTS credits (or equivalent) to be recognised by the Sending Institution <i>Nombre de crédits ECTS (ou équivalent) reconnus par l'établissement d'envoi</i>
				Total : ...
Provisions applying if the student does not complete successfully some educational components: <i>[web link to the relevant information]</i> <i>Dispositions applicables si l'étudiant ne valide pas certaines composantes pédagogiques [lien web vers l'information]</i>				

Commitment/Engagement					
By signing this document, the student, the Sending Institution and the Receiving Institution confirm that they approve the Learning Agreement and that they will comply with all the arrangements agreed by all parties. Sending and Receiving Institutions undertake to apply all the principles of the Erasmus Charter for Higher Education relating to mobility for studies (or the principles agreed in the Inter-Institutional Agreement for institutions located in Partner Countries). The Sending Institution and the student should also commit to what is set out in the Erasmus+ grant agreement. The Receiving Institution confirms that the educational components listed in Table A are in line with its course catalogue and should be available to the student. The Sending Institution commits to recognise all the credits gained at the Receiving Institution for the successfully completed educational components and to count them towards the student's degree as described in Table B. Any exceptions to this rule are documented in an annex of this Learning Agreement and agreed by all parties. The student and the Receiving Institution will communicate to the Sending Institution any problems or changes regarding the study programme, responsible persons and/or study period. En signant ce document, l'étudiant, l'établissement d'envoi et l'établissement d'accueil confirment qu'ils approuvent le contrat pédagogique et qu'ils se conforment aux dispositions acceptées par les 3 parties. Les établissements d'envoi et d'accueil s'engagent à respecter tous les principes de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (ECHE) relatifs aux mobilités d'études (ou les principes de l'accord interinstitutionnel pour les établissements situés dans les pays partenaires). L'établissement d'envoi et l'étudiant s'engagent également à respecter le contrat de mobilité. L'établissement d'accueil certifie que les composantes pédagogiques listées dans le tableau A sont en adéquation avec son catalogue de cours et seront accessibles à l'étudiant. L'établissement d'envoi s'engage à reconnaître tous les crédits obtenus dans l'établissement d'accueil pour les composantes pédagogiques validées et les comptabiliser pour la validation du diplôme, tel qu'indiqué dans le tableau B. Toute exception à cette règle devra être formalisée et annexée au contrat pédagogique et acceptée par toutes les parties. L'étudiant et l'établissement d'accueil devront informer l'établissement d'envoi de tout problème ou modification concernant le programme d'études, les personnes responsables et/ou la période d'études.					
Commitment <i>Engagement</i>	Name <i>Nom</i>	Email	Position <i>Fonction</i>	Date	Signature
Student <i>Etudiant</i>			Student <i>Etudiant</i>		
Responsible person ¹⁰ at the Sending Institution <i>Personne responsable dans l'établissement d'envoi</i>					
Responsible person at the Receiving Institution ¹¹ <i>Personne responsable dans l'établissement d'accueil</i>	Dr. Meja RABODONIRINA	meja.rabodonirina@univ-lyon1.fr	Coordinator Medical Erasmus		

During the Mobility / Pendant la mobilité

Exceptional changes to Table A / Modifications exceptionnelles apportées au tableau A (to be approved by e-mail or signature by the student, the responsible person in the Sending Institution and the responsible person in the Receiving Institution) (à signer ou à approuver par e-mail, par l'étudiant et les personnes responsables dans les établissements d'envoi et d'accueil)							
Table A2 During the mobility Tableau A2 Pendant la mobilité	Component code (if any) Code de la composante pédagogique (si existant)	Component title at the Receiving Institution (as indicated in the course catalogue) Intitulé de la composante pédagogique dans l'établissement d'accueil (tel qu'indiqué dans le catalogue de cours)	Deleted component [tick if applicable] Composante supprimée [cocher si nécessaire]	Added component [tick if applicable] Composante ajoutée [cocher si nécessaire]	Reason for change ¹² Raison du changement	Number of ECTS credits (or equivalent) Nombre de crédits ECTS (ou équivalent)	
				☐	☐		
				☐	☐		

Exceptional changes to Table B (if applicable) / Modifications exceptionnelles apportées au tableau B (si nécessaire) (to be approved by e-mail or signature by the student and the responsible person in the Sending Institution) (à signer ou à approuver par e-mail, par l'étudiant et la personne responsable dans l'établissement d'envoi)						
Table B2 During the mobility Tableau B2 Pendant la mobilité	Component code (if any) Code de la composante pédagogique (si existant)	Component title at the Sending Institution (as indicated in the course catalogue) Intitulé de la composante pédagogique dans l'établissement d'envoi (tel qu'indiqué dans le catalogue de cours)	Deleted component [tick if applicable] Composante supprimée [cocher si nécessaire]	Added component [tick if applicable] Composante ajoutée [cocher si nécessaire]	Number of ECTS credits (or equivalent) Nombre de crédits ECTS (ou équivalent)	
				☐	☐	
				☐	☐	

After the Mobility / Après la mobilité

Transcript of Records at the Receiving Institution <i>Relevé de notes de l'établissement d'accueil</i>						
Start and end dates of the study period : from [day/month/year] to [day/month/year] Date de début et de fin de mobilité : du [jj/mm/aaaa] au [jj/mm/aaaa]						
Table C After the mobility Tableau C Après la mobilité	Component code (if any) Code de la composante pédagogique (si existant)	Component title at the Receiving Institution (as indicated in the course catalogue) Intitulé de la composante pédagogique dans l'établissement d'accueil (tel qu'indiqué dans le catalogue de cours)	Was the component successfully completed by the student? [Yes/No] La composante pédagogique a-t-elle été finalisée avec succès ? [oui/non]	Number of ECTS credits (or equivalent) Nombre de crédits ECTS (ou équivalent)	Grades received at the Receiving Institution Notes obtenues dans l'établissement d'accueil	
					Total : ...	

Transcript of Records and Recognition at the Sending Institution <i>Relevé de notes et reconnaissance de l'établissement d'envoi</i>					
Start and end dates of the study period: from [day/month/year] to [day/month/year] Date de début et de fin de mobilité : du [jj/mm/aaaa] au [jj/mm/aaaa]					
Table D After the mobility Tableau D Après la mobilité	Component code (if any) Code de la composante pédagogique (si existant)	Title of recognised component at the Sending Institution (as indicated in the course catalogue) Intitulé de la composante pédagogique faisant l'objet de la reconnaissance dans l'établissement d'envoi (tel qu'indiqué dans le catalogue de cours)	Number of ECTS credits (or equivalent) recognised Nombre de crédits ECTS (ou équivalent) reconnus	Grades registered at the Sending Institution (if applicable) Notes prises en compte par l'établissement d'envoi (si nécessaire)	
				Total: ...	

Higher Education

Learning Agreement for Studies

Contrat pédagogique pour les mobilités d'études

Student's name
Academic Year 2025/2026
Nom de l'étudiant
Année académique 2025/2026

¹ **Nationality** : country to which the person belongs administratively and that issues the ID card and/or passport.

Nationalité : pays duquel la personne dépend administrativement et qui a délivré la carte d'identité et/ou le passeport.

² **Study cycle** : Short cycle (EQF level 5) / Bachelor or equivalent first cycle (EQF level 6) / Master or equivalent second cycle (EQF level 7) / Doctorate or equivalent third cycle (EQF level 8).

Cycles d'études : Cycle court (CEC niveau 5) / Licence ou équivalent 1^{er} cycle (CEC niveau 6) / Master ou équivalent 2^{ème} cycle (CEC niveau 7) / Doctorat ou équivalent 3^{ème} cycle (CEC niveau 8).

³ **Field of education**: The ISCED-F 2013 search tool available at http://ec.europa.eu/education/tools/isced-f_en.htm should be used to find the ISCED 2013 detailed field of education and training that is closest to the subject of the degree to be awarded to the student by the Sending Institution.

Domaine d'études : L'outil de recherche ISCED-F 2013 disponible sur http://ec.europa.eu/education/tools/isced-f_fr.htm devra être utilisé pour trouver les domaines d'études les plus proches du diplôme préparé par l'étudiant dans l'établissement d'envoi.

⁴ **Erasmus code** : a unique identifier that every higher education institution that has been awarded with the Erasmus Charter for Higher Education (ECHE) receives. It is only applicable to higher education institutions located in Programme Countries.

Code Erasmus : identifiant unique pour tout établissement d'enseignement supérieur titulaire de la charte universitaire Erasmus pour l'enseignement supérieur (ECHE). Concerne uniquement les établissements situés dans les pays participant au programme.

⁵ **Contact person**: person who provides a link for administrative information and who, depending on the structure of the higher education institution, may be the departmental coordinator or works at the international relations office or equivalent body within the institution.

Personne de contact : personne pouvant fournir des informations d'ordre administratif et qui, selon le type d'établissement d'enseignement supérieur, peut être le coordinateur du programme ou une personne du service des relations internationales ou service équivalent.

⁶ An "educational component" is a self-contained and formal structured learning experience that features learning outcomes, credits and forms of assessment. Examples of educational components are: a course, module, seminar, laboratory work, practical work, preparation/research for a thesis, mobility window or free electives.

Une « composante pédagogique » est une expérience d'apprentissage structurée indépendante et formelle caractérisée par des résultats d'apprentissage, des crédits et des évaluations. Exemples : cours, module, séminaire, travail en laboratoire, travail pratique, préparation/recherche pour une thèse, fenêtre de mobilité ou cours facultatifs.

⁷ **Course catalogue** : detailed, user-friendly and up-to-date information on the institution's learning environment that should be available to students before the mobility period and throughout their studies to enable them to make the right choices and use their time most efficiently. The information concerns, for example, the qualifications offered, the learning, teaching and assessment procedures, the level of programmes, the individual educational components and the learning resources. The Course Catalogue should include the names of people to contact, with information about how, when and where to contact them.

Catalogue de cours : information détaillée, accessible et tenue à jour des formations proposées par l'établissement, disponible aux étudiants en amont de leur période de mobilité et pendant leurs études, qui leur permet d'effectuer les bons choix et de gérer leur emploi du temps de manière efficace. L'information concerne, par exemple, les qualifications proposées, les procédures d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation, le niveau des programmes, les composantes pédagogiques individuelles et les ressources d'apprentissage. Le catalogue de cours fera apparaître le nom des personnes de contact, ainsi que les modalités de prise de contact.

⁸ **ECTS credits (or equivalent)**: in countries where the "ECTS" system is not in place, in particular for institutions located in Partner Countries not participating in the Bologna process, "ECTS" needs to be replaced in the relevant tables by the name of the equivalent system that is used, and a web link to an explanation to the system should be added.

Crédits ECTS ou système équivalent : pour les pays dans lesquels le système ECTS n'est pas encore mis en place, en particulier dans les établissements situés dans les pays partenaires ne participant pas au processus de Bologne, l'ECTS devra être remplacé dans tous les tableaux par le nom du système équivalent, accompagné d'un lien vers le site WEB sur lequel des informations sont disponibles.

⁹ **Level of language competence** : a description of the European Language Levels (CEFR) is available at : <https://europass.cedefop.europa.eu/en/resources/european-language-levels-cefr>

Niveau de compétence linguistique : information sur le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECR) disponible sur : <https://europass.cedefop.europa.eu/en/resources/european-language-levels-cefr>

¹⁰ **Responsible person at the Sending Institution**: an academic who has the authority to approve the Learning Agreement, to exceptionally amend it when it is needed, as well as to guarantee full recognition of such programme on behalf of the responsible academic body. The name and email of the Responsible person must be filled in only in case it differs from that of the Contact person mentioned at the top of the document.

Personne responsable dans l'établissement d'envoi : un universitaire qui a autorité pour approuver les contrats pédagogiques, pour y apporter exceptionnellement des modifications si nécessaire, pour garantir leur pleine reconnaissance académique au nom de l'établissement universitaire responsable. Le nom et l'adresse e-mail de la personne responsable devront être indiqués uniquement dans le cas où ils diffèrent de ceux de la personne de contact indiquée au début du document.

¹¹ **Responsible person at the Receiving Institution** : the name and email of the Responsible person must be filled in only in case it differs from that of the Contact person mentioned at the top of the document.

Personne responsable dans l'établissement d'accueil : le nom et l'adresse e-mail de la personne responsable devront être indiqués uniquement dans le cas où ils diffèrent de ceux de la personne de contact indiquée au début du document.

¹² **Reasons for exceptional changes to study programme abroad (choose an item number from the table below)** :

Higher Education
Learning Agreement for Studies
Contrat pédagogique pour les mobilités d'études

Student's name
Academic Year 2025/2026
Nom de l'étudiant
Année académique 2025/2026

Motifs des modifications exceptionnelles apportées au programme de mobilité d'études (choisir parmi les éléments du tableau ci-dessous) :

<i>Reasons for deleting a component</i>	<i>Reason for adding a component</i>
1. Previously selected educational component is not available at the Receiving Institution 2. Component is in a different language than previously specified in the course catalogue 3. Timetable conflict 4. Other (please specify)	5. Substituting a deleted component 6. Extending the mobility period 7. Other (please specify)

<i>Motif de suppression d'une composante pédagogique</i>	<i>Motif d'adjonction d'une composante</i>
1. La composante préalablement choisie n'est pas disponible dans l'établissement d'accueil 2. La composante est enseignée dans une langue différente de celle indiquée dans le catalogue de cours 3. Problème d'emploi du temps 4. Autre (merci de préciser)	5. Remplacement d'une composante supprimée 6. Prolongation de la période de mobilité 7. Autre (merci de préciser)

CONDITIONS GENERALES

ARTICLE 1 – RESPONSABILITE

Chaque partie contractante décharge l'autre partie contractante de toute responsabilité civile du fait des dommages subis par elle-même ou par son personnel résultant de l'exécution du présent contrat, dans la mesure où ces dommages ne sont pas dus à une faute grave et intentionnelle de l'autre partie contractante ou de son personnel.

L'Agence nationale française, la Commission européenne ou leurs personnels ne seront pas tenus responsables pour toute action en réparation des dommages survenus aux tiers, y compris le personnel du projet, pendant la réalisation de la période de mobilité. En conséquence, l'Agence nationale française ou la Commission européenne ne seront pas tenues à des indemnités de remboursement concernant cette action.

ARTICLE 2 – RESILIATION DU CONTRAT

Il pourra être mis fin au contrat en cas d'inexécution, par le participant, de ses obligations découlant du présent contrat, et indépendamment des conséquences prévues par la loi qui lui est applicable ; le présent contrat peut alors être résilié ou dissout de plein droit par l'établissement, sans qu'il soit besoin de procéder à aucune autre formalité judiciaire, après une mise en demeure notifiée aux parties par lettre recommandée non suivie d'exécution dans un délai d'un mois.

Si le participant met fin au contrat avant la fin de sa période contractuelle, ou s'il/elle manque à ses obligations, il/elle devra rembourser le montant de la bourse déjà reçu, sauf décision contraire de l'établissement d'envoi.

Si la résiliation est due à un cas de force majeure, par exemple, une situation exceptionnelle imprévisible ou un événement incontrôlable par le participant et qui ne peut pas être attribué à une erreur ou une négligence de sa part, le participant pourra recevoir le montant de la bourse correspondant à la durée effective de la période de mobilité, tel que défini à l'article 2.2. Tout autre financement devra être remboursé, sauf décision contraire de l'établissement d'envoi.

ARTICLE 3 – PROTECTION DES DONNEES

Toute information personnelle présente au contrat sera utilisée en accord avec le règlement n° 45/2001 du Parlement européen et du Conseil pour la protection des individus, en ce qui concerne le traitement des données personnelles par les institutions communautaires et sur la libre circulation de celles-ci. Ces données seront utilisées uniquement pour la contractualisation et le suivi par l'établissement d'origine, l'Agence nationale et la Commission européenne, sans préjudice quant à la possibilité de transmission de ces données aux organismes chargés du contrôle et de l'audit en accord avec la législation communautaire (Cour des comptes européenne ou l'Office Européen de Lutte Anti-fraude).

Le participant peut, sur demande écrite, avoir droit d'accès et de modification de ses données personnelles. Il/elle adressera toute question concernant l'utilisation de ses données personnelles à l'établissement d'origine et/ou à l'Agence nationale. Le participant peut porter plainte contre l'utilisation de ses données personnelles auprès de la CNIL en ce qui concerne l'utilisation de celles-ci par l'établissement d'envoi, l'Agence nationale, ou auprès du CEPD en ce qui concerne l'utilisation de celles-ci par la Commission européenne.

ARTICLE 4 – VERIFICATIONS ET AUDITS

Les contractants s'engagent à fournir toute information détaillée demandée par la Commission européenne, l'Agence nationale française ou tout autre organisme extérieur accrédité par celles-ci pour vérifier que la période de mobilité et les dispositions prévues au contrat ont été mises en œuvre.

IMMUNIZATION RECORD

Name :

Surname :

Date of birth (day/month/year) :

E-mail :

VACCINE	DATE (day/month/year)						
Tuberculosis (BCG) <i>(Not mandatory, required for specific countries)</i>							
Tuberculin test (IDR, Mantoux test) <i>(Not mandatory, required for specific countries)</i>	Size (mm) :				Date :		
Hepatitis B							
Serology hepatitis B	Anti-HbS antibody level :				Date :		
	Anti-HbC antibody level :						
Diphtheria, Tetanus							
Polio							
Pertussis (last injection)							
Measles, Mumps, Rubella							

Date :

Name of medical doctor :

Signature :

Stamp :